



Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



International  
Plant Protection  
Convention



INTERNATIONAL YEAR OF  
**PLANT HEALTH**

2020

PROTECTING PLANTS,  
PROTECTING LIFE

# PROJET DE NIMP: AUDIT DANS LE CONTEXT PHYTOSANITAIRE (2015-014)

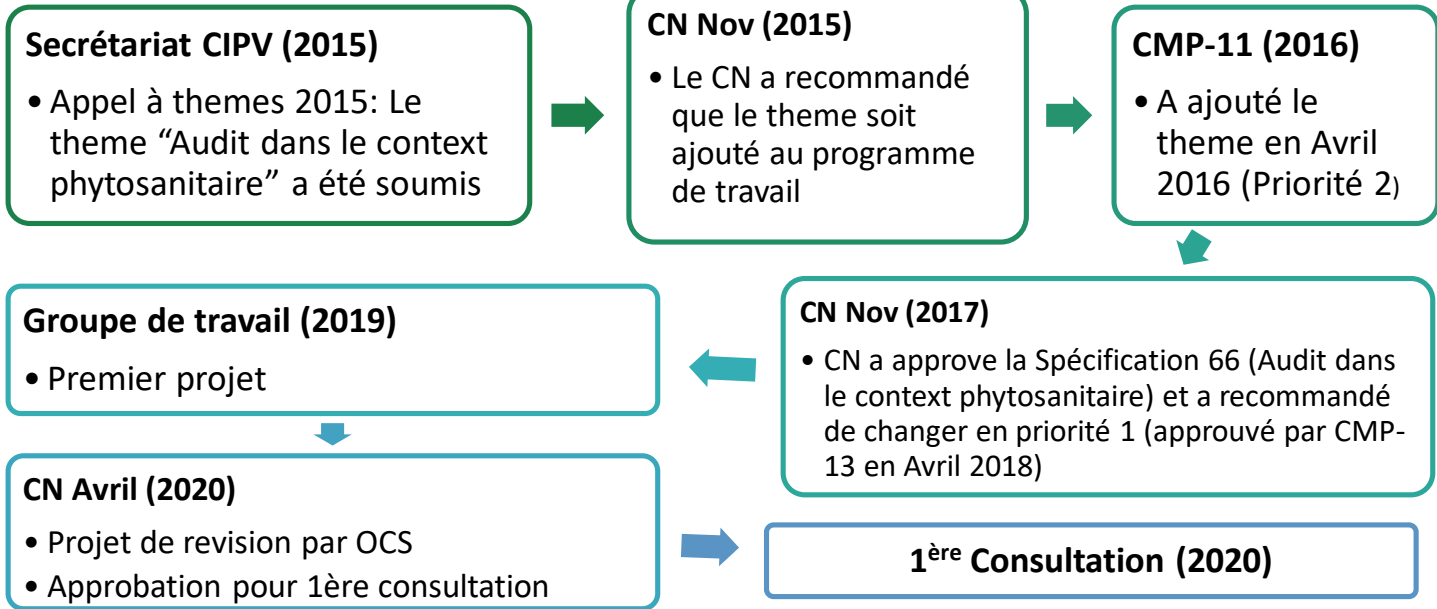
1ÈRE CONSULTATION  
1 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2020

Secrétariat de la CIPV  
Aeliers Régionaux 2020

[IYPH@fao.org](mailto:IYPH@fao.org)

[www.fao.org/plant-health-2020](http://www.fao.org/plant-health-2020)

# Contexte



# Considérations générales

## Pour 1ère consultation

Because of the travel restrictions due to the COVID-19 pandemic and in line with the FAO policy, the 2020 May meeting of the SC was cancelled

Pour poursuivre ses travaux de base, le CN a décidé d'utiliser l'OCS pour examiner le projet de NIMP

OCS – CIPV

Le CN a examiné le projet de NIMP, à partir du 20 avril 2020. Le Steward a répondu aux observations et révisé le projet

Le CN a approuvé le projet de NIMP pour la première consultation :  
1 juillet - 30 septembre 2020

La norme décrit l'objectif et les procédures des activités d'audit dans le contexte phytosanitaire, en tenant compte de tous les éléments indiqués dans la Spécification n° 66

Comprend les circonstances qui peuvent déclencher un audit et les critères et procédures de planification, de préparation et d'exécution des audits

Fournit des conseils sur la sélection des auditeurs: décrivant les critères, les procédures et les exigences d'approbation et de sélection des auditeurs qui permettraient aux ONPV (ou aux entités autorisées par elles) de réaliser des audits



# Points généraux pour consultation (suite)



Établit des **fréquences d'audit**, règle les **différends** concernant les constatations d'audit et convient des arrangements financiers entre les parties concernées

La **structure du projet** est proposée pour donner un ordre des questions les plus générales au particulier:

- c'est-à-dire de mentionner d'abord les considérations générales à prendre en compte pour les audits, puis
- les étapes d'exécution (performance) d'un audit





# Considérations de mise en oeuvre possible



sont invités à  
commenter et à  
présenter  
d'éventuels  
problèmes de  
mise en œuvre

c'est-à-dire: les outils d'orientation de  
l'audit, la formation des auditeurs, le  
cadre juridique ou réglementaire  
nécessaire pour soutenir l'autorisation  
d'entités autres que l'ONPV à effectuer  
des audits, etc.





# Liens utiles



Page de consultation (texte intégral de la NIMP):

- <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-setting/member-consultation-draft-ispms/>

Rapport de la réunion du GTE rédigeant le projet de NIMP:

- <https://www.ippc.int/en/publications/87497/>





# Contacts

## Secrétariat CIPV

Food and Agriculture Organization  
of the United Nations (FAO)

Email: [ippc@fao.org](mailto:ippc@fao.org)

Web:

[www.fao.org](http://www.fao.org)

[www.ippc.int](http://www.ippc.int)

[www.fao.org/plant-health-2020](http://www.fao.org/plant-health-2020)



INTERNATIONAL YEAR OF  
**PLANT HEALTH**

2020

